

d'influencer l'opinion publique et de remplacer le gouvernement actuel, il cherche à faire valoir le système de la protection et à escalader le pouvoir à la faveur de cette politique.

L'honorable député de Monck (M. McCallum) dit qu'il va voter en faveur de cette résolution parce qu'elle implique non-confiance dans le gouvernement. Il ne s'occupe ni du droit ni du principe. Son seul but est de renverser le gouvernement, et c'est aussi, paraît-il, le but principal de la motion.

L'honorable député de Cumberland a blâmé le député du Cap-Breton parce qu'il a dit franchement—et il avait raison de le dire—qu'il voulait éprouver la sincérité des honorables députés de la gauche. L'honorable député de Cumberland dit qu'il aurait dû éprouver celle des députés de ce côté-ci de la Chambre. Mais l'honorable député du Cap-Breton connaît parfaitement les vues du gouvernement. Il s'est occupé de cette question au point de vue de l'effet qu'elle pouvait avoir sur les intérêts du plus grand nombre.

Dans la Nouvelle-Ecosse, comme le sait l'honorable député de Cumberland, il existe une organisation formée dans l'intérêt des propriétaires de mines de houille, dont M. Lightgow, qui est un jeune homme très laborieux d'Halifax, est le secrétaire. M. Lightgow a écrit et publié une brochure en faveur de l'imposition d'un droit sur le charbon; mais l'honorable député sait aussi, je pense, que M. Lightgow a aussi déclaré que si un droit de ce genre était accompagné d'une augmentation de droits sur d'autres articles, il n'en voulait pas du tout. Cette déclaration est formelle et explicite, et représente les vues des propriétaires de mines dans la Nouvelle-Ecosse; par conséquent, on voit qu'ils examinent la question au point de vue national. Ils prétendent que le droit sur la houille ne devrait être que celui qu'exigent les besoins du trésor, exactement comme celui qui est imposé sur d'autres articles.

Pour faire voir l'inconséquence des messieurs de l'Opposition au sujet de cette question, lorsqu'ils disent qu'ils favorisent l'imposition d'un droit sur la houille comme moyen de l'obtenir aussi sur d'autres articles, je ferai remarquer que toute la prétention de ces messieurs, depuis doux ans, est qu'ils veulent en-

courager les intérêts manufacturiers du pays, par tous les moyens possibles; et cependant, lorsque le très honorable député de Kingston a proposé sa première résolution, il n'y était pas question du tout des intérêts houillers ou miniers.

Mais quel serait l'effet de l'adoption de cette motion? Elle ne serait d'aucun avantage pour les habitants du Cap-Breton, tout en enlevant, à 75c. par tonne de houille, trois quarts de million de piastres de la bourse des habitants des provinces supérieures, dont une grande partie serait payée par les fabricants de Québec et d'Ontario. Ceci nous montre la position illogique de ces messieurs lorsqu'ils raisonnent ainsi sur une question de ce genre, et comment ils frappent les intérêts qu'ils prétendent vouloir protéger. Un jour il nous disent qu'il faut soutenir ces fabricants, et le lendemain ils cherchent à faire imposer un droit sur un article qui leur est indispensable et qu'ils devront payer de leur poche. Il n'y a jamais eu plus grande contradiction dans les termes et dans la conduite de ceux qui favorisent une pareille politique.

Ensuite, il s'agit aussi de savoir si ce droit aurait l'effet de faire parvenir la houille au-delà de Québec et de Montréal. Aux prix actuels du charbon aux États-Unis, il faudrait que l'impôt fût de plus d'une piastre par tonne pour que l'on pût l'expédier au-delà de ces deux villes, qui sont aujourd'hui approvisionnées par le Cap-Breton.

Ces messieurs parlent beaucoup, parfois, de la nécessité d'entretenir des relations commerciales étroites entre les différentes parties du Canada, et de conserver intactes nos relations avec la Grande-Bretagne; mais, cependant, ils nous demandent aujourd'hui d'imposer un droit sur la houille qui nous vient de la Grande-Bretagne, pour l'avantage de nos compatriotes, quoique la mère-patrie nous défende et nous envoie ses soldats.....

M. MITCHELL—Oh! sottise!.. ne parlez pas de cela.

M. JONES—Je vous demande pardon. Vous pouvez ne pas attacher une grande importance à cette question, mais vous devez savoir que la